

**Proposition de texte de présentation de l'enquête :**

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :




Un(e) enquêteur(rice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours de l'année 2022. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

**Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.**



## La charte sanitaire mise en place par l'Insee pour réaliser les enquêtes

Nos enquêteurs veillent aux gestes « barrière », à la distanciation physique et mettent en œuvre un protocole sanitaire strict conformément aux recommandations du Ministère de la Santé. Ils sont en particulier équipés de masques, de gel hydro-alcoolique et de lingettes. Ils vous fourniront un masque pour l'entretien si vous n'en disposez pas.

	<p>Pour vous protéger et se protéger, les enquêteurs de l'Insee portent un masque et il vous est également demandé d'en porter un.</p>
	<p>Avant d'entrer à votre domicile et en sortant, les enquêteurs de l'Insee se lavent les mains avec une solution hydro-alcoolique.</p>
	<p>À votre domicile, les enquêteurs de l'Insee respectent les règles de distanciation.</p> <p>Ils n'ont pas de contact physique avec les objets vous appartenant, sauf pour s'asseoir et s'installer pour l'entretien.</p>
	<p>Les enquêteurs de l'Insee ont besoin d'un espace propre et si possible ventilé pour poser leur ordinateur portable et réaliser l'entretien.</p>

